



Ligue de Football
des Pays de la Loire



Commission Régionale des Pratiques Nouvelles

PROCÈS-VERBAL N° 1 – Saison 2017.2018

Réunion du : 13 FEVRIER 2018 à ST SEBASTIEN SUR LOIRE

Présidence : M. Alain CHARRANCE

Présents : MM. Stéphane BREERETTE, Gérard NEGRIER, Alain CHAPELET

Assistent : Mme Marie-Claude BARBET, référente administrative

M. Gérard LOISON, Président de la ligue

MM. Guillaume BROCHET & David CADIOU (service communication),

Thomas REGENT (CDFA 44), Nicolas BOURDIN (DTR) ⇒ en fin de séance

Excusés : MM. Jean Luc MARSOLLIER, Damien LECOMTE, Willy FRESHARD

Absent non excusé : M. Guillaume ROSE

Ouverture de la séance à 18H40

M. Alain CHARRANCE fait un tour de table des participants. Celui-ci regrette l'absence de certains membres en particulier le représentant du District de la Mayenne non excusé malgré des relances par messagerie et téléphone.

Cette première réunion intervient suite à la réunion de la Commission Fédérale de développement des Pratiques Nouvelles.

Elle a pour but essentiellement d'être informative de façon que chacun des membres puisse faire remonter dans son district et auprès des commissions concernées ce que représente cette volonté fédérale et de la Ligue de développement des nouvelles pratiques.

M. Alain CHARRANCE fait une présentation de la composition de la commission fédérale (9 membres) + représentant du BELFA, du 3^{ème} Collège et de la DTN et énumère les missions principales de celle-ci.

Gestion Sportive

Pilotage de l'organisation du National Beach Soccer (phase régionales et phase finale)

Organisation des compétitions nationales de Futnet (Tennis Ballon)

Examen en premier ressort des litiges relevant des questions d'organisation relevant de sa compétence
Pratique du football loisir chez les adultes (Seniors, Vétérans)

Déploiement des pratiques

Déploiement et suivi des programmes de développement (Beach Soccer, Futnet, Foot5, Foot fitness, Foot à 7 ou à 8...)

Déploiement de terrains et matériels spécifiques
Evolution réglementaires fédérales dédiées
Actions promotionnelles et évènementielles

Divers diaporamas ont été projetés et ont fait l'objet de commentaires par M. Alain CHARRANCE.

- I. Bilan du National Beach Soccer 2017
- II. National Beach Soccer 2018 (épreuves départementales, régionale et nationale)

Nota : les ½ finales nationales sont fixées aux :

- 07 et 08 JUILLET 2018 au RHEU (en Bretagne) - 6 Liges (6 à 8 équipes)
- 21 et 22 JUILLET 2018 à AMNEVILLE (Grand Est) - 6 Liges (6 à 8 équipes)
- Finale Nationale les 10, 11 et 12 AOÛT 2018 à REIMS (Grand Est) - 8 équipes

Retour des engagements des ligues pour le 06 AVRIL 2018

Remarques du groupe de travail fédéral ⇒ mise en place de challenges départementaux (vœu soutenu par la ligue)

La finale régionale de la Ligue programmée le samedi 23 et dimanche 24 JUIN 2018 dont le lieu reste à déterminer

- III. Conventionnement du Foot 5 avec structures privées
- IV. Convention de Partenariat URBAN SOCCER / FFF signée le 11 janvier 2018
 - Contrat jusqu'en 2020 – Offres pour le Foot 5
 - 29 Centres Urban Soccer agréés FFF en France – 19 Districts concernés à ce jour tous présents lors de la signature de la convention
- V. Projet d'une convention Futnet / FFF (tennis ballon)
 - Présentation des Objectifs et moyens à mettre en œuvre
 - Convention pluriannuelle sur 3 saisons
 - Calendrier : Signature de la convention avant la fin de la saison
- VI. Pratique du Football Loisir (cadres de pratiques identifiées)
 - 1 – Le loisir à la carte non rattaché à un club
 - 2 – Le loisir à la carte rattaché à un club (section loisir)
 - 3 – Le loisir compétitif rattaché à un club (section loisir)
- VII. Plan d'Action de Redynamisation du Football en Entreprise
Fera l'objet d'un examen lors du prochain BELFA du 16/02/18.

Un autre point sur lequel M. Alain CHARRANCE a souhaité revenir : le projet (ex territoire Atlantique) concernant la pratique du Foot à 8 (réflexion de mise en place élaborée avec Julien Leroy).

- Constat, Proposition (atouts, défauts), les idées forces (le format, public cible....) etc....

Cette pratique peut intéresser une population bien ciblée sans « déshabiller » les autres.

- Piste à explorer pour la prochaine saison 2018-2019 en s'appuyant sur l'expérience du Foot à 7 en place dans la Sarthe.

Pour clore la séance, M. Alain CHARRANCE insiste sur le fait que chaque département doit se positionner pour l'organisation d'une phase départementale du Beach Soccer.

Les sites organisateurs potentiels de la finale régionale Beach Soccer doivent se manifester auprès de la ligue dès que possible.

L'idée d'une organisation sur le territoire de la Sarthe (sur le site de La Flèche) est notamment avancée pour favoriser l'engagement des 2 départements du territoire de l'ex Ligue du Maine. Une finale de 6 équipes (1 qualifié par département + le vainqueur de l'édition 2017 Fontenay Vendée Foot)

L'ensemble des diaporamas fera l'objet d'un envoi aux participants par messagerie afin d'en prendre lecture.

PROCHAINE REUNION sur consultation.

Séance levée à 20H30

Le Président,
A. CHARRANCE.

La Référente Administrative,
M-CL. BARBET.